



ANNEXE 7

MANDAT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE

Monseigneur ,Évêque de Nantes, président de L'ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE NANTES, MAÎTRE D'OUVRAGE

Mandate,

Monsieur l'AbbéCURÉ DE LA PAROISSE DE à de faire tous les actes juridiques attachés à l'exercice la maîtrise d'ouvrage, en son nom et pour son compte et d'effectuer tous règlements se rapportant à la réalisation des travaux sis à:

.....

Le mandat se rapporte exclusivement à l'opération ayant fait l'objet d'un permis de construire délivré lesous le n°....., et dont le financement est inscrit au budget de l'année AAAA du GSP, pour un montant toutes taxes de d'euros.

ARTICLE 1

L'ASSOCIATION DIOCESAINE DE NANTES est propriétaire à du terrain figurant au cadastre sous le numéro de la section.

ARTICLE 2

Monsieur le curé de la Paroisse de..... s'oblige à réaliser, en sa qualité de mandataire du Maître d'Ouvrage, des locaux à usage de

ARTICLE 3

En sa qualité de mandataire du Maître d'Ouvrage, Monsieur le curé de la Paroisse de, interviendra seul pour le choix de la maîtrise d'œuvre et des entreprises, la signature des marchés, la souscription de l'assurance dommages-ouvrages, le suivi et à la réception des travaux.

Fait à Nantes, le JJ/MM/AAAA

Le mandataire, le curé de la paroisse de
Abbé

Signature précédée de la mention
« Bon pour acceptation de mandat »

Le mandant, le président de l'Association Diocésaine, et par délégation, l'économiste diocésain.

Signature précédée de la mention
« Bon pour mandat »

